

OBJECTIF ALPHA EUROPE

Société d'Investissement à Capital Variable

RAPPORT ANNUEL
au 30 juin 2016

Assemblée Générale Ordinaire
au 15/09/2016

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
377 963 178 R.C.S. PARIS

conseil d'administration et commissaire aux comptes

au 30 juin 2016

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Régis Bégué

Associé Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

***DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
et ADMINISTRATEUR***

M. Axel Laroza

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

ADMINISTRATEURS

Mme Monica Nescout

Associé Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

M. Thomas Brenier

Associé Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Titulaire : Ernst & Young et Autres

*à l'issue de l'Assemblée
Générale Ordinaire*

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

M. Régis Bégué

Associé Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

***DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
et ADMINISTRATEUR***

M. Axel Laroza

Directeur de Lazard Frères Gestion S.A.S.

ADMINISTRATEURS

Mme Monica Nescout

Associé Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

M. Thomas Brenier

Associé Gérant de Lazard Frères Gestion S.A.S.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Titulaire : Ernst & Young et Autres

ACTIONS INTERNATIONALES

Actions A, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Actions R, les sommes distribuables sont capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées.

Régime fiscal des Plans d'Epargne en Actions (PEA)

OPCVM conforme aux normes européennes

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais à long terme supérieure à celle de l'indice « Stoxx Europe 600 » dividendes nets réinvestis.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est le Stoxx Europe 600.

Il est représentatif des grandes valeurs européennes. Il est calculé sur les cours de clôture, dividendes nets réinvestis.

Il est disponible sur le site internet : www.stoxx.com

Profil de risque

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers
sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque de perte en capital :

La Sicav ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque lié aux marchés actions :

Risque lié à l'évolution de la valorisation de l'univers d'investissement Actions. Ce risque se traduit par une baisse de la valeur liquidative de la Sicav en cas de baisse des marchés actions.

- Risque sur instruments dérivés :

La Sicav peut s'exposer sous forme synthétique aux marchés des actions jusqu'à 30 % de son actif net. L'utilisation des produits dérivés sur marchés organisés et de gré à gré peut exposer à une forte volatilité à la hausse ou à la baisse de la valeur liquidative à travers les sous-jacents qui réagissent très fortement aux fluctuations des marchés.

- Risque de change :

La Sicav peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des titres vifs détenus par la Sicav ainsi que les actifs des OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la Sicav.

- Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par la Sicav d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la Sicav à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque « actions ».

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cette Sicav.

Informations relatives aux investisseurs américains :

La Sicav n'est pas enregistrée en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que la Sicav investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

La Sicav, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette Sicav dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

affectation des résultats

Les sommes distribuables sont constituées par :

1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Pour les actions A : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour les actions R : l'Assemblée Générale décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables. Elle peut verser des acomptes.

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base

- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions (règlement date V.L.+1 ouvré)

- de la prochaine valeur liquidative pour les rachats (règlement date V.L.+3 ouvrés)

pour les ordres passés avant 11 H 00.

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE. 121, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous présenter le bilan et les comptes afférents à votre société pour l'exercice qui s'est déroulé du 30 juin 2015 au 30 juin 2016.

Durant cet exercice, l'actif net est passé de € 130 791 310,00 le 30 juin 2015 à € 114 862 963,42 le 30 juin 2016, le nombre d'actions en circulation étant de 219 721,954 actions « A » et 67 157,144 actions « R ».

Actions « A »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 74 096,721 ce qui représente un montant de € 37 200 034,65.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 51 970,235 pour un montant de € 25 374 783,66.

La valeur liquidative de € 560,70 le 30 juin 2015 est passée à € 443,63 le 30 juin 2016 ce qui correspond à une évolution de -20,88 %.

Actions « R »

Le nombre d'actions souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 22 935.204 ce qui représente un montant de € 6 843787,08.

Parallèlement, le nombre d'actions présentées au rachat a été de 16 283,126 pour un montant de € 4 787 279,45.

La valeur liquidative de € 330.52 le 30 juin 2015 est passée à € 258,90 le 30 juin 2016 ce qui correspond à une évolution de -21,67 %.

La performance de l'indice sur la période est de -10,94 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le résultat net distribuable est de € 1 756 413,87, disponible à l'issue de cet exercice ; il est à comparer à celui de l'exercice précédent de € 1 296 570,62.

Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

| Code de mouvement | Isin | Libellé | Montant Net € |
|-------------------|--------------|-------------------------------|---------------|
| Achat | FR0011291657 | FCP Obj.court Terme Euro C-3d | 34 670 589,46 |
| Achat | LU0569974404 | Aperam Sa | 6 385 696,27 |
| Achat | ES0113860A34 | Banco Sabadell | 5 288 756,29 |
| Achat | LU0323134006 | Arcelormittal | 5 063 755,65 |
| Achat | GB0031743007 | Burberry Group Plc | 4 778 828,57 |

| Code de mouvement | Isin | Libellé | Montant Net € |
|-------------------|--------------|-------------------------------|---------------|
| Vente | FR0011291657 | FCP Obj.court Terme Euro C-3d | 35 407 621,52 |
| Vente | LU0323134006 | Arcelormittal | 5 749 451,81 |
| Vente | FR0000130452 | Eiffage | 5 075 306,08 |
| Vente | DE0007100000 | Daimler | 4 339 134,27 |
| Vente | NL0000226223 | STMicroelectronics | 4 252 453,00 |

Information relative au risque global :

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Interprétés avec un peu de recul, les indicateurs standards montrent que les résultats macroéconomiques de l'année écoulée ne sont pas aussi mauvais que le discours ambiant le laisse parfois penser. La croissance mondiale, quoiqu'en deçà de ce que l'on pourrait attendre, est comparable à sa moyenne historique d'avant la crise, et le chômage poursuit sa décroissance. Cela offre un contraste particulièrement saisissant avec le bas niveau des taux d'intérêt, lesquels ont encore diminué au cours de la période sous revue, laissant entendre que les acteurs du marché envisagent l'avenir avec une certaine appréhension. Les perceptions des conditions économiques ont été influencées par la baisse du prix des matières premières, les vives fluctuations des taux de change et une croissance mondiale inférieure aux attentes, car la rotation prévue de la croissance des pays émergents vers les pays avancés ne s'est pas matérialisée. L'activité dans ces derniers ne s'est pas suffisamment accélérée pour compenser la faiblesse des économies émergentes exportatrices de matières premières. De manière générale, l'inflation est demeurée modeste, sauf dans certaines économies émergentes – surtout en Amérique latine –, qui ont connu une vive dépréciation de leur monnaie. Globalement, les politiques monétaires sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) a remonté ses taux en décembre 2015, mais elle a ensuite laissé entendre qu'elle allait opérer un resserrement plus progressif que prévu initialement. À la recherche d'outils supplémentaires pour atteindre leurs objectifs d'inflation, les banques centrales ont exploré de nouvelles mesures de relance : un programme d'achat d'actifs d'obligations publiques et d'entreprises pour la Banque centrale européenne (BCE), un passage à des taux directeurs négatifs pour la Banque du Japon (BoJ). La Banque populaire de Chine (PBOC) a assoupli sa politique monétaire à plusieurs reprises, de la même façon que la plupart des banques centrales des autres pays d'Asie émergente. Sur cette toile de fond, les marchés financiers ont alterné des phases de calme et de turbulences.

| Croissance du PIB en volume (%) | 2014 | 2015 (e) | 2016 (e) | 2017 (e) |
|---------------------------------|------|----------|----------|----------|
| Monde | 3,4 | 3,1 | 3,2 | 3,5 |
| Pays avancés | 1,8 | 1,9 | 1,9 | 2,0 |
| Pays émergents | 4,6 | 4,0 | 4,1 | 4,6 |
| Zone euro | 0,9 | 1,6 | 1,5 | 1,6 |
| Etats-Unis | 2,4 | 2,4 | 2,4 | 2,5 |
| Japon | 0,0 | 0,5 | 0,5 | -0,1 |
| Chine | 7,3 | 6,9 | 6,5 | 6,2 |
| Inde | 7,2 | 7,3 | 7,5 | 7,5 |
| Brésil | 0,1 | -3,8 | -3,8 | 0,0 |
| Russie | 0,7 | -3,7 | -1,8 | 0,8 |

Perspectives économiques du FMI mises à jour en avril 2016

En juin 2016, les indices actions de référence ont généralement marqué un recul en glissement annuel : l'Eurostoxx en euros a cédé 13,7%, le Topix en yen 23,6% et l'indice MSCI des pays émergents en dollars 14,2%. Le S&P 500 en dollars a augmenté de 1,7%. Le premier épisode de turbulence a débuté au troisième trimestre 2015 avec la baisse brutale des marchés actions en Chine et la modification par les autorités chinoises du mécanisme de change. Ces deux événements ont ébranlé la confiance dans la capacité de la Chine à réussir son « atterrissage en douceur ». En août et début septembre, les inquiétudes concernant la Chine se sont vite étendues à d'autres économies ainsi qu'aux prix des actifs. Les marchés se sont stabilisés en octobre 2015, dans l'anticipation de l'annonce de nouvelles mesures de soutien par la BCE. Mais ils sont repartis à la baisse en décembre, après que le nouveau paquet de mesures annoncé par Mario Draghi a déçu des attentes très élevées.

L'année 2016 s'est ouverte sur un deuxième épisode de turbulences. Entre le début de l'année et mi-février, les craintes se sont portées sur la Chine, le nouveau repli des cours du pétrole, la croissance américaine et l'exposition des banques au secteur de l'énergie, alors que leurs bénéfices, surtout en Europe, ont commencé à subir des pressions croissantes quand les taux directeurs, déjà négatifs, ont été encore abaissés. L'arrivée de meilleures statistiques économiques, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un rebond des marchés. Après une période relativement calme jusqu'en juin 2016, les indices actions ont été ballotés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. La victoire du vote en faveur du « Brexit » a déclenché un troisième épisode de turbulences car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin.

Les rendements à long terme des obligations d'Etat des pays sans risque ont continué de baisser au cours de l'année écoulée et le volume d'obligations souveraines se négociant à des rendements négatifs a atteint de nouveaux records dans le monde. Les taux longs négatifs enregistrés en Allemagne et au Japon sont sans précédent. Dans une large mesure, les taux d'intérêt ont évolué au gré des inquiétudes sur la croissance mondiale et des anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. Sur douze mois, le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de 0,76% à -0,13% et le taux à 10 ans de l'Etat américain de 2,35% à 1,47%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont fortement resserrées en Grèce (-624 points de base) et se sont réduites en Italie (-18 points de base) et en Espagne (-24 points de base). Elles se sont écartées au Portugal (+90 points de base). D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat, ajustées en fonction des clauses optionnelles, se sont élargies de 10 points de base et celles des obligations à haut rendement de 42 points de base, à respectivement 122 et 482 points de base.

L'euro a été à peu près stable face au dollar en glissement annuel (-0,4%). En revanche, il s'est fortement déprécié face au yen (-16,1%). Ce dernier mouvement s'est fait progressivement jusqu'au mois de juin. Il s'est accéléré après le référendum britannique en raison du statut de valeur refuge de la devise nipponne.

Les prix du pétrole ont baissé rapidement durant l'été 2015 du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP. La perspective d'une hausse de la production en Iran a aussi joué. Ils ont atteint un point bas mi-janvier 2016 et se sont redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Sur un an, le prix du baril de Brent est en baisse de 21,9%, passant de 61 dollars à 48 dollars.

Zone euro

La reprise économique dans la zone euro s'est affermie, à la faveur de la demande domestique. La croissance est passée d'un rythme de +1,3% en rythme annualisé au T3 2015 à +2,2% au T1 2016 (+1,7% sur un an). L'indice PMI composite pour l'ensemble de la zone euro a été remarquablement stable jusqu'au mois de décembre 2015. Il s'est replié sur les deux premiers mois de 2016 avant de se stabiliser de nouveau pour atteindre 53,1 en juin 2016, contre 54,2 en juin 2015.

En Allemagne, après une croissance stable à +1,1% en rythme annualisé au T3 2015 et au T4 2015, l'activité a nettement accéléré, portée par la demande intérieure. Le PIB a progressé au rythme de +2,7% au T1 2016 (+1,6% sur un an). Les indices PMI sont demeurés relativement stables sur un niveau cohérent avec une croissance proche de +2,0%. En juin 2016, l'indice PMI composite s'est établi à 54,4 contre 53,7 en juin 2015. Le taux de chômage est resté bas, se situant à 4,2% en mai 2016, un des niveaux les plus faibles en Europe.

En France, la croissance a progressivement accéléré au T3 2015 et au T4 2015 avant de bondir à +2,6% en rythme annualisé au T1 2016 (+1,3% sur un an). Cette impulsion a été renforcée par des facteurs temporaires, tels que le rebond des dépenses pour le chauffage, de celles de services qui avaient été affectées par les conséquences des attentats du 13 novembre, ou la préparation de l'Euro 2016 de football. Les indices PMI sont restés sur des niveaux faibles et proches de 50. En juin 2016, l'indice PMI composite s'est établi à 49,6 contre 54,1 en juin 2015. Le taux de chômage est demeuré élevé mais a diminué pour s'établir à 9,9% en mai 2016, contre 10,5% en juin 2015.

Dans les pays périphériques, l'Italie est restée à la traîne, avec une croissance de +0,8% en rythme annualisé au T3 2015 et de +0,7% au T4 2016. Elle s'est légèrement accélérée au T1 2016 pour atteindre +1,0% (+1,0% sur un an). En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée, la croissance ralentissant de +3,3% en rythme annualisé au T3 2015 et au T4 2015 à +3,2% au T1 2016 (+3,4% sur un an). L'activité est restée soutenue par une vive demande intérieure. Les élections régionales en Catalogne se sont soldées par une victoire des partis indépendantistes tandis que les élections parlementaires du 26 juin, comme les précédentes du 20 décembre 2015, n'ont pas permis de dégager une majorité de gouvernement. L'amélioration du score du Parti Populaire le met en position plus favorable pour gouverner. Dans ces deux économies, le taux de chômage est resté élevé mais il a diminué. En Grèce, après la fermeture des banques pendant trois semaines et la mise en place de contrôles de capitaux, un troisième plan d'aide a finalement été entériné.

Dans la zone euro, l'inflation est restée faible, toujours pénalisée par le recul des prix de l'énergie. Elle est passée de +0,2% en juin 2015 à +0,1% en juin 2016 et de +0,8% à +0,9% hors énergie et alimentation.

Dans ce contexte, à l'issue de sa réunion de décembre, la BCE a décidé d'étendre son programme d'achats d'actifs aux obligations émises par les administrations régionales et locales, d'allonger la durée de ce programme d'au moins six mois, jusqu'à fin mars 2017, et d'abaisser le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,30 %. A l'issue de la réunion de mars, le taux de refinancement et le taux de la facilité marginale de prêt ont été réduits de 5 points de base, à

respectivement 0,00% et 0,25%, et le taux de dépôt de 10 points de base, à -0,40%. Par ailleurs, la BCE a augmenté ses achats mensuels de 20 milliards d'euros, à 80 milliards d'euros, et a ajouté à la liste des actifs éligibles les obligations d'entreprises non-financières bien notées et annoncé une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées.

POLITIQUE DE GESTION

Durant la période de l'exercice comptable du fonds Objectif Alpha Europe, le marché, soumis à différents vents contraires, a réalisé un parcours pouvant être analysé en plusieurs phases de marché bien distinctes :

- un troisième trimestre 2015 pénalisé par les craintes sur les marchés émergents, et plus particulièrement la Chine, ainsi que par la chute du prix des matières premières.
- un quatrième trimestre 2015 particulièrement chahuté sur fond de baisses du prix des matières premières, de manque de directions claires des banques centrales européenne et américaine et de craintes sur la croissance des pays émergents.
- un premier trimestre 2016 qui voit enfin les matières premières rebondir, après un plus bas depuis novembre 2003 pour le prix du baril de Brent.
- un second trimestre 2016 pénalisé par le Brexit.

Dans ce contexte particulièrement chargé, le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis a baissé de près de 11%.

Le troisième trimestre 2015 voit le fonds Objectif Alpha Europe reculer de 13.5%, alors que son indice de référence perd 8.42%. Le marché a été soumis aux incertitudes politiques grecques et européennes, notamment après la victoire du « non » au référendum du 5 juillet et à l'issue indécise de la réunion des leaders européens du 7 juillet, où une sortie de la Grèce paraissait envisageable. Mais le parlement grec a finalement adopté à une large majorité les mesures exigées permettant ainsi l'ouverture officielle des négociations pour un nouveau programme d'aide de 82 à 86 Mds€ pour une période de trois ans. À peine le risque grec semblait-il écarté, à court terme du moins, que le marché s'est focalisé sur de nouvelles inquiétudes concernant les pays émergents, la Chine en particulier. La modification du calcul de parité du Yuan avec le Dollar, rendant celle-ci plus flexible et dépendante du taux de change "réel" interbancaire, a mis le feu aux poudres.

Durant cette période, le fonds bénéficie d'un effet allocation favorable dans les secteurs de l'énergie (absence totale du secteur). Il pâti en revanche d'un effet sélection et allocation défavorable dans celui des matériaux.

Nos positions en Eiffage (+11%), Alstom (+9%) et Sabmiller (+11%) figurent parmi nos principaux contributeurs à la performance. Au contraire, le fonds est pénalisé par les parcours d'ArcelorMittal (-47%) de Standard Chartered (-39%) et Weir Group (-34%).

Au cours du dernier trimestre de l'année 2015, Objectif Alpha Europe rebondi dans des proportions moindres que le marché. Le fonds progresse de 3.68% contre une hausse de 5.54% pour le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis.

Durant ce quatrième trimestre, le marché a été animé par d'importantes phases de hausses et de baisses. Dans cette phase de volatilité accrue, les indices actions ont été le reflet des craintes identiques à celles apparues au printemps, à savoir la poursuite du ralentissement dans les pays émergents, qui se traduit, entre autres, par un effondrement de l'ensemble des matières premières.

En sus, les messages et décisions des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique ont généré d'autres soubresauts.

Les secteurs des soins de santé et des matériaux, par des effets sélections favorables, sont ceux qui contribuent le plus à la performance, notamment grâce au parcours d'Aperam (+37%). En revanche, la finance et l'industrie sont les secteurs qui nous coûtent le plus.

Avec Aperam, SIKA (+21%) et Peugeot (+20%) figurent parmi les principaux contributeurs à la performance. Encore une fois, ArcelorMittal (-16%), ainsi que Burberry et Electrolux sont les valeurs qui nous coûtent le plus.

Lors du premier trimestre 2016, le fonds recule de 5.94% devant son indice de référence de 122 points de base.

Après un début d'année animé par les craintes d'un ralentissement économique plus marqué en Chine et d'une récession aux Etats-Unis, ainsi que par la chute continue des cours du pétrole et de toutes les principales matières premières, les marchés actions européens se sont repris mi-février. En effet, des annonces accommodantes de la part des banques centrales, des craintes de ralentissement global qui semblent s'estomper sur fond de meilleures données macro-économiques aux Etats-Unis et des prix du pétrole en net rebond ont permis aux marchés de trouver un second souffle sur ce trimestre à la volatilité accrue.

Le secteur de l'industrie contribue favorablement à la performance relative, celui de la consommation, par un effet sélection négatif, est celui qui coûte le plus.

Objectif Alpha Europe bénéficie du retournement d'ArcelorMittal (+32%), d'Air France (+19%) et de GEA (+15%). En revanche, le fonds est pénalisé par les parcours de Standard Chartered (-22%), Crédit Suisse (-38%) et Nokia (-24%).

Le dernier trimestre de l'exercice voit le fonds perdre 6.22% contre une baisse de -0.75% pour son indice de référence.

Ce trimestre est surtout marqué par le vote britannique du jeudi 23 juin favorable à la sortie de l'Union Européenne. C'est par ailleurs ce vote qui précipite l'indice et le fonds en net recul sur cette fin de trimestre. En effet, à la clôture des marchés du 23 juin, Objectif Alpha Europe et le Stoxx Europe 600 progressent respectivement de 3.18% et 4.17%. La sous performance que nous observons dans cette fin de trimestre ne se construit que sur les cinq derniers jours du mois.

Dans ce contexte, les secteurs de la finance, de l'industrie et de l'énergie, avec des effets sélection très pénalisant, captent l'intégralité de la sous-performance.

Aldermore (-46%), Air France (-32%) et Vallourec (-31%) contribuent négativement à la performance du fonds. Objectif Alpha Europe bénéficie en revanche une nouvelle fois du parcours d'ArcelorMittal (+21%), de Weir Group (+27%) et de Merck (+26%)

Sur l'ensemble de l'exercice 2015-2016, le fonds baisse de 20.88% contre une baisse de 10.94% pour son indice de référence, le Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis.

Objectif Alpha Europe est éligible au PEA, elle est restée investie à + de 90% en actions au cours de cet exercice.

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des actionnaires sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels de la Sicav.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, la Sicav OBJECTIF ALPHA EUROPE gérée par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Néant

Mandats des administrateurs personnes physiques d'Objectif Alpha Europe au 30 Juin 2016

| Noms des Administrateurs | Nombre de mandats | Liste des mandats et fonctions |
|---|-------------------|--|
| M. Régis Bégue Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS | 4 | Président Directeur Général des Sicav : . Lazard Objectif Alpha Euro . Objectif Alpha Europe . Norden Small Administrateur de la Sicav : . Objectif Investissement Responsable |
| M. Axel Laroza Directeur de Lazard Frères Gestion SAS | 3 | Président du conseil d'administration de la Sicav Objectif Actifs Réels Directeur Général Administrateur de la Sicav Objectif Investissement Responsable Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav Objectif Alpha Europe |
| Mme Monica Nescout Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS | 5 | Administrateur dans les Sicav : . Objectif Small Caps Euro . Objectif Alpha Obligataire . Norden . Objectif Alpha Europe . Objectif Investissement Responsable |
| M. Thomas Brenier Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS | 2 | Administrateur des Sicav : . Objectif Alpha Europe . Norden Small |

JETONS DE PRESENCE

La Sicav ne distribue aucun jeton de présence aux administrateurs.



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60
www.ey.com/fr

Sicav OBJECTIF ALPHA EUROPE

Exercice clos le 30 juin 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Sicav OBJECTIF ALPHA EUROPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 15 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David KOESTNER



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60
www.ey.com/fr

SICAV OBJECTIF ALPHA EUROPE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris la Défense, le 15 septembre 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Koestner', written over a horizontal line.

David KOESTNER

bilan au 30 juin 2016 en euros

| ACTIF | EXERCICE au 30/06/16 €uros | EXERCICE au 30/06/15 €uros |
|--|---|---|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DEPOTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 113 333 471,75 | 130 503 869,25 |
| ➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 113 333 471,75 | 129 792 959,02 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 113 333 471,75 | 129 792 959,02 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| ➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| ➤ TITRES DE CREANCES | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| ➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF | 0,00 | 710 910,23 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 710 910,23 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| ➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres financiers empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres financiers donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| ➤ CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| ➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| CREANCES | 455 729,45 | 285 000,95 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 455 729,45 | 285 000,95 |
| COMPTES FINANCIERS | 1 103 738,49 | 141 522,58 |
| liquidités | 1 103 738,49 | 141 522,58 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 114 892 939,69 | 130 930 392,78 |

| PASSIF | EXERCICE | EXERCICE |
|--|-----------------------|-----------------------|
| | au 30/06/16 | au 30/06/15 |
| | €uros | €uros |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| ➤ Capital | 119 849 649,67 | 117 409 849,58 |
| ➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| ➤ Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| ➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab) | -6 743 100,12 | 12 084 889,80 |
| ➤ Résultat de l'exercice (ab) | 1 756 413,87 | 1 296 570,62 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net) | 114 862 963,42 | 130 791 310,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| ➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| ➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres financiers empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| ➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 29 976,27 | 29 804,80 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 29 976,27 | 29 804,80 |
| COMPTES FINANCIERS | 0,00 | 109 277,98 |
| Concours bancaires courant | 0,00 | 109 277,98 |
| Emprunt | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 114 892 939,69 | 130 930 392,78 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 30 juin 2016 en euros

| | EXERCICE au 30/06/16 €uros | EXERCICE au 30/06/15 €uros |
|--|---|---|
| OPERATIONS DE COUVERTURE | | |
| ➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES | | |
| ➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE | | |
| ➤ AUTRES ENGAGEMENTS | | |
| AUTRES OPERATIONS | | |
| ➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES | | |
| ➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE | | |
| ➤ AUTRES ENGAGEMENTS | | |

compte de résultat au 30 juin 2016 en euros

| | EXERCICE au 30/06/16 €uros | EXERCICE au 30/06/15 €uros |
|--|----------------------------------|----------------------------------|
| PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹ | 3 418 052,88 | 2 789 749,51 |
| ▪ Produits sur dépôts et comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Produits sur actions et valeurs assimilées | 3 418 052,88 | 2 789 749,51 |
| ▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL I | 3 418 052,88 | 2 789 749,51 |
| CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES | 191,63 | 361,55 |
| ▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Charges sur dettes financières | 191,63 | 361,55 |
| ▪ Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL II | 191,63 | 361,55 |
| RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II) | 3 417 861,25 | 2 789 387,96 |
| ▪ Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 1 606 414,43 | 1 505 189,88 |
| RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV) | 1 811 446,82 | 1 284 198,08 |
| ▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V) | -55 032,95 | 12 372,54 |
| ▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI) | 1 756 413,87 | 1 296 570,62 |

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

annexe aux comptes

I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1 – Règles d'évaluation des Actifs

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart significatif entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
-
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

| Taux de référence | |
|--|--|
| TCN en Euro | TCN en devises |
| EURIBOR SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans | Taux officiels principaux des pays concernés. |

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

▪ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

▪ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

▪ **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de la Sicav sont négociés sur des marchés réglementés.

1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la Sicav) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la Sicav) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la Sicav).

2 – Méthode de comptabilisation

▪ **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ Des frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{(Actif brut – OPC de Lazard Frères Gestion S.A.S)} \\ & \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement} \\ & \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{aligned}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »
- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV.

La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion de l'action « A » est de 1.10 %, sur la base définie dans le prospectus.

Le taux maximum des frais de gestion de l'action « R » est de 2.10 %, sur la base définie dans le prospectus.

▪ Des frais de gestion variables

- Commission de surperformance : 15% de la performance supérieure au Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis.
- Principe : La commission de surperformance est calculée avec un système de High Water Mark en comparant l'évolution de l'actif de la Sicav (dividende net réinvesti et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un Fonds de référence :
- dont la valeur de départ est celle de l'actif de la Sicav lors de la clôture de la dernière année en date au cours de laquelle des frais de surperformance ont été prélevés ;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle du Stoxx Europe 600 et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que la Sicav.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif de la Sicav (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du Fonds de référence, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif de la Sicav et le fonds de référence, est prélevée.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

- **Des frais de transaction**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

- **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

3 – Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

4 – Affectation

-Résultat net :

Actions A : Capitalisation

Actions R : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

-Plus-values nettes :

Actions A : Capitalisation

Actions R : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

II - Evolution de l'actif net

| | | EXERCICE au 30/06/16 €uros | EXERCICE au 30/06/15 €uros |
|--|-----|---|---|
| Actif net en début d'exercice | | 130 791 310,00 | 106 954 923,61 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | + | 44 043 821,73 | 26 174 404,33 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | - | -30 162 063,11 | -18 182 886,16 |
| Plus - values réalisées sur dépôts et instruments financiers | + | 8 662 746,85 | 14 018 376,43 |
| Moins - values réalisées sur dépôts et instruments financiers | - | -14 641 470,36 | -995 471,01 |
| Plus - values réalisées sur instruments financiers à terme | + | 0,00 | 0,00 |
| Moins - values réalisées sur instruments financiers à terme | - | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | - | -1 265 425,27 | -992 527,49 |
| Différences de change | +/- | -19 708,99 | 15 909,92 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | +/- | -24 357 694,25 | 2 514 382,29 |
| ▪ Différence d'estimation exercice N | | -12 072 235,07 | 12 285 459,18 |
| ▪ Différence d'estimation exercice N - 1 | | 12 285 459,18 | 9 771 076,89 |
| Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | +/- | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Différence d'estimation exercice N | | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Différence d'estimation exercice N - 1 | | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | - | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | - | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | +/- | 1 811 446,82 | 1 284 198,08 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | - | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | - | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | +/- | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | | 114 862 963,42 | 130 791 310,00 |

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

| | |
|--|-------|
| ➤ obligations indexées | Néant |
| ➤ obligations convertibles et échangeables | Néant |
| ➤ titres participatifs | Néant |
| ➤ autres | Néant |

Titres de créances par nature d'instrument

| | |
|---------------------------------|-------|
| ➤ bons du trésor | Néant |
| ➤ bons à moyen terme négociable | Néant |
| ➤ billets de trésorerie | Néant |
| ➤ certificats de dépôt | Néant |
| ➤ autres | Néant |

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

| | |
|----------------------------------|-------|
| ➤ titres de créances négociables | Néant |
| ➤ actions | Néant |
| ➤ obligations | Néant |

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

| | |
|-----------|-------|
| ➤ taux | Néant |
| ➤ actions | Néant |
| ➤ devises | Néant |

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| Actif | Taux fixe | Taux variable | Taux révisable | Autres |
|-----------------------------------|-----------|---------------|----------------|----------------|
| Dépôts | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | |
| Titres de créances | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | |
| Comptes financiers | | | | 1 103 738,49 * |
| Passif | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | |
| Comptes financiers | | | | |
| Hors-bilan | | | | |
| Opérations de couverture | | | | |
| Autres opérations | | | | |

* Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| Actif | 0-3 mois | 3 mois-1an | 1 an-3 ans | 3 ans-5 ans | >5 ans |
|--|--------------|------------|------------|-------------|--------|
| Dépôts | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | | | |
| Comptes financiers | 1 103 738,49 | | | | |
| Passif | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | |
| Autres opérations | | | | | |

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

| Actif | USD | GBP | CHF | SEK | DKK |
|--|-----|---------------|---------------|--------------|--------------|
| Dépôts | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | 28 592 020,56 | 13 915 514,86 | 8 828 441,67 | 2 895 299,29 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| OPC | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | | | |
| Créances | | 159 126,44 | | | 11 726,91 |
| Comptes financiers | | 121 813,59 | | | |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | | | | |
| Dettes | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | |
| Autres opérations | | | | | |

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

- Ventilation des opérations de change à terme
 - Achat Néant
 - Vente Néant
- Coupons à recevoir 455 729,45 €
- Vente à règlement différé Néant
- Autres Néant

Autres dettes

- Ventilation des opérations de change à terme
 - Achat Néant
 - Vente Néant
- Achat à règlement différé Néant
- Frais de gestion à régler 29 976,27 €
- Autres Néant

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

| | | | |
|------------|------------------------|-------------|---------------|
| Quantité : | 74 096,721 actions "A" | Montant : € | 37 200 034,65 |
| Quantité : | 22 935,204 actions "R" | Montant : € | 6 843 787,08 |

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

| | | | |
|------------|------------------------|-------------|---------------|
| Quantité : | 51 970,235 actions "A" | Montant : € | 25 374 783,66 |
| Quantité : | 16 283,126 actions "R" | Montant : € | 4 787 279,45 |

Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues
 - € 13 973,80 actions "A"
 - € 0,00 actions "R"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers
 - € 13 973,80 actions "A"
 - € 0,00 actions "R"
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC
 - € 0,00 actions "A"
 - € 0,00 actions "R"

3.7 Frais de gestion

Actions "A"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 1,10

Actions "R"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen 2,10

Actions "A"

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant

Actions "R"

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant
- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus Néant

3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus Néant
- Engagements donnés Néant

3.9 Autres informations

- Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire
- Titres acquis à réméré : Néant
- Titres pris en pension livrée : Néant
- Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant
- Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant
- Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine : Néant
- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|---------------|------------------|---------------------------|----------------------------|
| Date | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédit d'impôt unitaire |

Total acomptes

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | |
|--|---------------|------------------|
| Date | Montant total | Montant unitaire |

Total acomptes

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | EXERCICE | EXERCICE |
|--|-------------|-------------|
| | au 30/06/16 | au 30/06/15 |
| | €uros | €uros |

SOMMES RESTANT A AFFECTER

| | | |
|--------------------|---------------------|---------------------|
| ▪ Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Résultat | 1 756 413,87 | 1 296 570,62 |
| TOTAL | 1 756 413,87 | 1 296 570,62 |

ACTIONS "A" / FR0000294613

AFFECTATION

| | | |
|------------------|---------------------|---------------------|
| ▪ Capitalisation | 1 656 986,43 | 1 256 177,52 |
| TOTAL | 1 656 986,43 | 1 256 177,52 |

ACTIONS "R" / FR0011034131

AFFECTATION

| | | |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| ▪ Distribution | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Capitalisation | 99 427,44 | 40 393,10 |
| TOTAL | 99 427,44 | 40 393,10 |

INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS OU PARTS OUVRANT DROIT A DISTRIBUTION

| | | |
|---------------------------|------|------|
| Nombre d'actions ou parts | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | EXERCICE au 30/06/16 €uros | EXERCICE au 30/06/15 €uros |
|--|---|---|
| SOMMES RESTANT A AFFECTER | | |
| ▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice | -6 743 100,12 | 12 084 889,80 |
| ▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL | -6 743 100,12 | 12 084 889,80 |
| ACTIONS "A" / FR0000294613 | | |
| AFFECTATION | | |
| ▪ Capitalisation | -5 722 334,15 | 10 237 011,75 |
| TOTAL | -5 722 334,15 | 10 237 011,75 |
| ACTIONS "R" / FR0011034131 | | |
| AFFECTATION | | |
| ▪ Distribution | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| ▪ Capitalisation | -1 020 765,97 | 1 847 878,05 |
| TOTAL | -1 020 765,97 | 1 847 878,05 |
| Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions ou parts | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC depuis les cinq derniers exercices

| | EXERCICE 29-juin-12 | EXERCICE 28-juin-13 | EXERCICE 30-juin-14 | EXERCICE 30-juin-15 | EXERCICE 30-juin-16 |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| NOMBRE D' ACTIONS EMISES | | | | | |
| AU COURS DE L'EXERCICE | | | | | |
| Actions "A" | 9 632 | 17 030,689 | 49 611,221 | 43 269,746 | 74 096,721 |
| *Actions "R" | 12 558 | 7 626,000 | 46 959,000 | 12 471,476 | 22 935,204 |
| Valeur en Euros | | | | | |
| Actions "A" | 2 779 782,91 | 6 182 783,13 | 21 729 918,68 | 22 424 118,28 | 37 200 034,65 |
| *Actions "R" | 2 249 123,24 | 1 698 348,21 | 12 524 422,77 | 3 750 286,05 | 6 843 787,08 |
| NOMBRE D' ACTIONS RACHETÉES | | | | | |
| AU COURS DE L'EXERCICE | | | | | |
| Actions "A" | 61 294 | 10 899,300 | 18 566,656 | 26 308,731 | 51 970,235 |
| *Actions "R" | 119 | 3 046,000 | 3 322,000 | 12 622,410 | 16 283,126 |
| Valeur en Euros | | | | | |
| Actions "A" | 18 430 060,19 | 3 890 993,83 | 8 264 732,47 | 14 111 663,84 | 25 374 783,66 |
| *Actions "R" | 21 335,24 | 646 326,55 | 928 715,68 | 4 071 222,32 | 4 787 279,45 |
| NOMBRE D' ACTIONS | | | | | |
| EN CIRCULATION | | | | | |
| Actions "A" | 143 459 | 149 589,889 | 180 634,453 | 197 595,468 | 219 721,954 |
| *Actions "R" | 12 439 | 17 019,000 | 60 656,000 | 60 505,066 | 67 157,144 |
| ACTIF NET (en €) | | | | | |
| Actions "A" | 46 638 098,51 | 61 227 675,27 | 106 954 923,61 | 130 791 310,00 | 114 862 963,42 |
| *Actions "R" | 44 306 371,96 | 57 306 825,50 | 89 134 137,83 | 110 792 715,62 | 97 475 489,49 |
| *Actions "R" | 2 331 726,55 | 3 920 849,77 | 17 820 785,78 | 19 998 594,38 | 17 387 473,92 |
| VALEUR LIQUIDATIVE (en €) | | | | | |
| Actions "A" | 308,84 | 383,09 | 493,45 | 560,70 | 443,63 |
| *Actions "R" | 187,45 | 230,38 | 293,80 | 330,52 | 258,90 |
| RESULTAT HORS COMPTE | | | | | |
| DE REGULARISATION (en €) | | | | | |
| RESULTAT DISTRIBUABLE (en €) | 1 077 531,73 | 372 083,32 | 813 630,28 | 1 296 570,62 | 1 756 413,87 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes) | 0,00 | 0,00 | Capitalisation | Capitalisation | Capitalisation |
| Distribution unitaire sur résultat net (y compris acomptes) | Capitalisation | Capitalisation | Capitalisation | Capitalisation | Capitalisation |
| Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)** | | | | | |
| Capitalisation unitaire sur résultats (en €): | 6,91 | 2,23 | | | |
| Actions "A" | | | 4,52 | 6,35 | 7,54 |
| *Actions "R" | | | -0,05 | 0,66 | 1,48 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en €) : | | | | | |
| Actions "A" | - | - | 62,32 | 51,80 | -26,04 |
| *Actions "R" | - | - | 37,11 | 30,54 | -15,19 |

* Création action "R" le 29 mars 2012

** En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Directive Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions ou parts en circulation à cette date.

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJECTIF ALPHA EUROPE SICAV
AU JEUDI 30 JUIN 2016**

| Libelle | Isin | Cours | COUPON | Dev | Cours Dev | QTE | Evaluation € | % |
|--|--------------|------------|--------|-----|-----------|---------------|-----------------------|---------------|
| TOTAL | | | | | | | 113 333 471,75 | 98,67 |
| ACTIONS | | | | | | | 113 333 471,75 | 98,67 |
| EUROPE | | | | | | | 85 187 070,38 | 74,16 |
| ADECCO GROUP SA (NOMINATIVE) | CH0012138605 | 48,8900 | | CHF | 1,0867 | 61 000,00 | 2 744 354,47 | 2,39 |
| ALDERMORE GROUP PLC | GB00BQQMCJ47 | 1,1890 | | GBP | 0,8265 | 1 410 000,00 | 2 028 421,05 | 1,77 |
| APERAM SA | LU0569974404 | 31,5550 | | EUR | | 93 000,00 | 2 934 615,00 | 2,55 |
| ARCELORMITTAL SA | LU0323134006 | 4,0910 | | EUR | | 593 000,00 | 2 425 963,00 | 2,11 |
| ASML HOLDING N.V. | NL0010273215 | 88,3900 | | EUR | | 34 000,00 | 3 005 260,00 | 2,62 |
| ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC | GB0006731235 | 27,1900 | | GBP | 0,8265 | 92 000,00 | 3 026 594,07 | 2,63 |
| ASTRAZENECA PLC | GB0009895292 | 44,6700 | | GBP | 0,8265 | 55 000,00 | 2 972 595,28 | 2,59 |
| BANCO DE SABADELL SA | ES0113860A34 | 1,1790 | | EUR | | 2 050 000,00 | 2 416 950,00 | 2,10 |
| BANK OF IRELAND (THE) | IE0030606259 | 0,1850 | | EUR | | 13 000 000,00 | 2 405 000,00 | 2,09 |
| CREDIT SUISSE GROUP AG (NOMI.) | CH0012138530 | 10,3100 | | CHF | 1,0867 | 265 000,00 | 2 514 171,34 | 2,19 |
| DIAGEO P.L.C. | GB0002374006 | 20,8650 | | GBP | 0,8265 | 120 000,00 | 3 029 401,09 | 2,64 |
| E.ON SE | DE000ENAG999 | 9,0260 | | EUR | | 331 000,00 | 2 987 606,00 | 2,60 |
| ELECTROLUX AB -B- | SE0000103814 | 228,5000 | | SEK | 9,4242 | 122 000,00 | 2 958 022,96 | 2,58 |
| GEA GROUP AG | DE0006602006 | 42,2750 | | EUR | | 69 000,00 | 2 916 975,00 | 2,54 |
| GIVAUDAN (NOMINATIVE) | CH0010645932 | 1 956,0000 | | CHF | 1,0867 | 1 650,00 | 2 969 908,89 | 2,59 |
| KINGFISHER P.L.C. | GB0033195214 | 3,2250 | | GBP | 0,8265 | 670 000,00 | 2 614 337,57 | 2,28 |
| LAFARGEHOLCIM LTD | CH0012214059 | 37,1000 | | EUR | | 81 000,00 | 3 005 100,00 | 2,62 |
| MERCK KGAA | DE0006599905 | 91,0500 | | EUR | | 32 000,00 | 2 913 600,00 | 2,54 |
| NESTLE SA (NOMINATIVE) | CH0038863350 | 75,1500 | | CHF | 1,0867 | 41 000,00 | 2 835 327,14 | 2,47 |
| NOKIA OYJ | FI0009000681 | 5,1050 | | EUR | | 580 000,00 | 2 960 900,00 | 2,58 |
| RIO TINTO PLC | GB0007188757 | 22,9400 | | GBP | 0,8265 | 111 000,00 | 3 080 871,14 | 2,68 |
| ROCHE HOLDING AG. | CH0012032113 | 258,2500 | | CHF | 1,0867 | 12 000,00 | 2 851 753,01 | 2,48 |
| SIEMENS AG.(N) | DE0007236101 | 91,8100 | | EUR | | 32 500,00 | 2 983 825,00 | 2,60 |
| SKF AB -B- | SE0000108227 | 134,1000 | | SEK | 9,4242 | 200 000,00 | 2 845 864,90 | 2,48 |
| SPECTRIS P.L.C. | GB0003308607 | 18,2500 | | GBP | 0,8265 | 134 000,00 | 2 958 862,67 | 2,58 |
| SVENSKA HANDELSBANKEN AB -A- | SE0007100599 | 101,8000 | | SEK | 9,4242 | 280 000,00 | 3 024 553,81 | 2,63 |
| TRYG A/S | DK0060636678 | 119,0000 | | DKK | 7,4393 | 181 000,00 | 2 895 299,29 | 2,52 |
| VODAFONE GROUP PLC | GB00BH4HKS39 | 2,2765 | | GBP | 0,8265 | 1 110 000,00 | 3 057 368,42 | 2,66 |
| WEIR GROUP P.L.C. (THE) | GB0009465807 | 14,4100 | | GBP | 0,8265 | 166 000,00 | 2 894 204,48 | 2,52 |
| WPP P.L.C. | JE00B8KF9B49 | 15,5200 | | GBP | 0,8265 | 156 000,00 | 2 929 364,79 | 2,55 |
| FRANCE | | | | | | | 28 146 401,37 | 24,50 |
| AIR FRANCE - KLM | FR0000031122 | 5,7210 | | EUR | | 485 000,00 | 2 774 685,00 | 2,42 |
| AIR LIQUIDE (L') | FR0000120073 | 94,0600 | | EUR | | 31 500,00 | 2 962 890,00 | 2,58 |
| ALSTOM | FR0010220475 | 20,8750 | | EUR | | 144 000,00 | 3 006 000,00 | 2,62 |
| BNP PARIBAS | FR0000131104 | 39,7550 | | EUR | | 69 000,00 | 2 743 095,00 | 2,39 |
| IMERYS | FR0000120859 | 57,5300 | | EUR | | 51 000,00 | 2 934 030,00 | 2,55 |
| PEUGEOT SA | FR0000121501 | 10,8150 | | EUR | | 248 000,00 | 2 682 120,00 | 2,34 |
| REXEL | FR0010451203 | 11,3150 | | EUR | | 261 000,00 | 2 953 215,00 | 2,57 |
| SAINT-GOBAIN | FR0000125007 | 34,3550 | | EUR | | 83 000,00 | 2 851 465,00 | 2,48 |
| SOCIETE GENERALE -A- | FR0000130809 | 28,2100 | | EUR | | 86 000,00 | 2 426 060,00 | 2,11 |
| VALLOUREC | FR0000120354 | 3,2140 | | EUR | | 875 184,00 | 2 812 841,37 | 2,45 |
| Titres donnés en pension | | | | | | | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | | | | | | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | | | | | | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | | | | | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | | | | | | | 0,00 | 0,00 |
| Créances | | | | | | | 455 729,45 | 0,40 |
| Autres | | | | | | | 455 729,45 | 0,40 |
| Dettes | | | | | | | -29 976,27 | -0,03 |
| Autres | | | | | | | -29 976,27 | -0,03 |
| Comptes financiers | | | | | | | 1 103 738,49 | 0,96 |
| Liquidités | | | | | | | 1 103 738,49 | 0,96 |
| TOTAL DE L' ACTIF NET | | | | | | | 114 862 963,42 | 100,00 |

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-06-2016

Nombre d'actions R au 30-06-2016 67 157,144
Valeur liquidative au 30-06-2016 258,90
Actif Net au 30-06-2016 17 387 473,92

Nombre d'actions A au 30-06-2016 219 721,954
Valeur liquidative au 30-06-2016 443,63
Actif Net au 30-06-2016 97 475 489,49

**CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ERNST & YOUNG ET AUTRES**

**CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE**

OBJECTIF ALPHA EUROPE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 121, boulevard Haussmann – 75008 Paris
377 963 178 RCS Paris

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTÉE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Deuxième résolution

L'assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :

1.756.413,87 € Somme distribuable afférente au résultat
-6 743 100,12 € Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

1.756.413,87 € au Capital Social conformément à l'article 27 des statuts de la Société

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

-6 743 100,12 € Capitalisation

Rappel : aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des 3 derniers exercices.

| Exercices | Montant unitaire/action |
|------------------|-----------------------------------|
| 2014-2015 | Aucun dividende n'a été distribué |
| 2013-2014 | Aucun dividende n'a été distribué |
| 2012-2013 | Aucun dividende n'a été distribué |